

*Onoma* 56

Journal of the International Council of Onomastic Sciences

ISSN: 0078-463X; e-ISSN: 1783-1644

Journal homepage: <https://onomajournal.org/>

---

**Stéphane Gendron, *L'Empreinte du nom – Villes, villages, hameaux et autres lieux-dits*, Chemillé-sur-Indrois : Éditions Hugues de Chivré, 2020, pp. 221, ISBN : 979-10-97407-38-4**

**Jean-Claude Bouvier\***

Aix-Marseille Université, France

To cite this article: Bouvier, Jean-Claude. 2021. Stéphane Gendron, *L'Empreinte du nom – Villes, villages, hameaux et autres lieux-dits*, Chemillé-sur-Indrois : Éditions Hugues de Chivré, 2020, pp. 221, ISBN : 979-10-97407-38-4. *Onoma* 56, 299–304. DOI: 10.34158/ONOMA.56/2021/16

To link to this article: <https://doi.org/10.34158/ONOMA.56/2021/16>

© *Onoma* and the author.

**Article history**

Received on 8 November 2021.

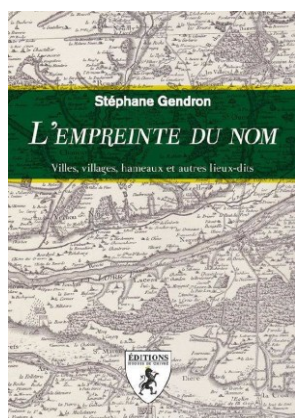
Final form accepted on 11 December 2021.

Published online on 13 December 2021.

\* Contact: Le Chambord C, avenue René-Cassin, 13100 Aix-en-Provence, [bouvier.jc@wanadoo.fr](mailto:bouvier.jc@wanadoo.fr)

**Stéphane Gendron, *L'Empreinte du nom – Villes, villages, hameaux et autres lieux-dits*, Chemillé-sur-Indrois : Éditions Hugues de Chivré, 2020, pp. 221, ISBN : 979-10-97407-38-4**

JEAN-CLAUDE BOUVIER



<https://www.leslibraires.fr/livre/17295570-l-empresinte-du-nom-villes-villages-hameaux-e--stephane-gendron-hugues-de-chivre>

Stéphane Gendron est un toponymiste bien connu pour la diversité de ses préoccupations toponymiques : travaux éclairants sur sa région d'origine, la Touraine et parfois sur l'ensemble de la France ; ouvrages à caractère thématique, comme par exemple la *Toponymie des voies romaines et médiévales*, *Animaux et noms de lieux*, ou encore *Personnages illustres et noms de lieux...* Et l'on est toujours frappé par sa rigueur scientifique et la clarté de son propos qui est l'expression d'une volonté pédagogique très affirmée, qu'il a par ailleurs souvent manifestée dans des actions de valorisation auprès de larges publics.

Ce nouvel ouvrage de St. G. confirme évidemment les qualités du chercheur et du pédagogue. Mais le plaisir qu'on prend à le lire est augmenté par l'originalité de la démarche. Il s'agit de partir à la recherche des traces de toute sorte, les empreintes, laissées par les toponymes sur les paysages et surtout sur la conscience des usagers de ces signes privilégiés du langage que sont les toponymes et plus particulièrement sur leur mémoire. Mais, plutôt qu'à un exposé didactique « classique », c'est à un « vagabondage » que nous invite l'auteur, comme il le dit lui-même, en choisissant un contenu « hétéroclite », comme il le dit aussi, et en usant d'un style alerte, humoristique même, qui nous enchante et nous invite à le suivre dans cette promenade à la fois agréable à travers des noms et des catégories toponymiques très divers. Promenade qui est d'autant plus instructive qu'elle suit un itinéraire très personnel : elle est enrichie par des chroniques écrites par l'auteur, des souvenirs d'enquêtes, de conférences et aussi des souvenirs anciens, venant de l'enfance, comme celui de l'enseigne commerciale de la charcuterie d'un certain Jean Bonneau, ou plus récents, tel ce voyage habituel en métro pour rejoindre le siège parisien de la SFO, faisant défiler des noms de stations qui émerveillent et interrogent tout à la fois le toponymiste.

Le promeneur en quête de découvertes stimulantes à travers ce véritable

tourbillon toponymique sera particulièrement intéressé par le grand nombre de formations toponymiques souvent insoupçonnées ou en tout cas peu défrichées, qui constituent sans doute l'un des attraits majeurs de cet ouvrage. Ce sont par exemple des noms énigmatiques, tels que ceux qui désignent des parcelles triangulaires (*La Queue de Merluche, La Herse, Les Échaudés...*), des noms se rapportant aux « lieux de justice », aux enseignes de restaurants, aux maisons individuelles, aux stations de métro, aux aires d'autoroute, aux hommages littéraires, sans oublier les étranges *Ha Ha !*, que nous partageons avec nos amis québécois. Comme Stéphane Gendron nous y invite – en forçant même le trait dans l'avant-dernier chapitre pour élargir le champ des possibles – nous pouvons trouver là beaucoup d'idées de recherches tout à fait nouvelles et utiles pour la compréhension de l'enracinement de la toponymie dans le fonctionnement de nos sociétés.

Mais le guide de nos promenades toponymiques est avant tout un chercheur sérieux et expérimenté qui fait tout pour nous éviter des faux pas. Il fait preuve de rigueur et de prudence, accumulant les mises en garde dans l'analyse du processus de formation. Trois exemples seulement. Le premier concerne les lieux de justice. Si des noms comme *Potence, Gibet, Pilori* paraissent très clairs, il n'en est pas forcément de même pour *Les Fourches* ou *L'Échafaut* : l'un peut évoquer souvent, plutôt que les fourches patibulaires, une bifurcation ou un croisement de chemin, l'autre, continuant l'ancien français *chafaut*, un fenil créé par « un échafaudage de perches » et n'ayant pas de rapport avec la sinistre plateforme sur laquelle les condamnés étaient exposés. L'environnement toponymique est par ailleurs un critère justement retenu pour identifier l'appartenance de certains toponymes relatifs à la justice. Mais dans le cas de *L'Homme Mort* trouvé près de *La Justice* dans le Loir-et-Cher, ou près des *Piliers* dans le Loiret, on peut peut-être se demander s'il n'y a pas une rencontre de hasard : en effet les nombreux *L'Homme Mort* que l'on trouve en France représentent généralement une réinterprétation d'un ancien *L'orme mort, L'òume mòrt* en occitan, souvent attesté dans les textes anciens. *L'Orme de l'Homme mort*, dessiné dans le cadastre d'une commune du Loiret, pourrait en être la confirmation et donc l'expression d'une tautologie.

Le deuxième exemple appartient à la famille des noms de personnes, qui sont si souvent présents dans les toponymes, depuis la période gallo-romaine tout au moins. On a l'habitude d'établir un lien étroit entre l'appellatif et le nom de personne. Ce lien existe évidemment, mais il a souvent connu bien des avatars. La personne citée n'est pas forcément contemporaine de la formation du toponyme : la prudence s'impose donc, comme le montre bien l'auteur pour l'analyse du nom de la ville nouvelle *Richelieu*. Et le nom du propriétaire d'un lieu peut souvent aussi disparaître au cours de l'évolution, *La Touche-Perrault* devenant par exemple *La Touche*, signe intéressant d'une stabilité moindre des noms de personnes par rapport aux appellatifs qui les introduisent.

Le troisième exemple est celui d'un toponyme urbain qui, par son nom, semble désigner un lieu considéré comme sinistre : *rue d'Enfer*. Mais St. G. montre bien que les motivations de cette dénomination peuvent être très

diverses et appartenir à trois groupes principaux, entre lesquels des connexions sont possibles : une rue située en-dessous (latin *infera* « inférieure ») ; une rue appelée *d'Enfer* par métaphore, c'est-à-dire étroite, sombre, inquiétante... ; et enfin une rue évoquant le séjour des morts.

Ce sont ainsi très souvent des explications historiques très précises qui permettent de mieux comprendre la formation et la vie de certains toponymes. Un bel exemple est celui de l'étonnant *Ha Ha*, qui a donné naissance à plusieurs rues, en France ou au Québec et dont l'analyse s'avère plus complexe qu'il n'y paraît, la signification du nom commun *ha ha* oscillant du XVII<sup>e</sup> s. au XVIII<sup>e</sup> entre celle d'« obstacle interrompant brusquement un chemin » et donc de « cul-de-sac », à celle, contradictoire, semble-t-il, d'« ouverture faite au mur d'un jardin avec un fossé au dehors afin de laisser la vue libre ». Si cette notion de « cul-de-sac » rend bien compte des toponymes français *Ha Ha*, traduisant la surprise du promeneur découvrant l'obstacle, c'est plutôt celle d'ouverture qui, dans une relation à l'espace bien différente, explique l'usage du *Ha Ha* chez nos cousins du Québec où il désigne non pas des ruelles étroites et fermées, mais au contraire des baies, des lacs, des rivières suscitant l'admiration.

La même rigueur d'analyse historique est appliquée aux transformations connues par ce toponyme *Les Folies* qu'on rencontre à divers moments de notre histoire. Désignant d'abord de « folles constructions », ce terme de *folie* deviendra un terme de l'aristocratie s'appliquant à une « architecture débridée » et donc quelque peu baroque, pour finir sa carrière en direction des lieux de plaisance. Mais l'extension du toponyme dans beaucoup de lieux ruraux interroge et le toponymiste ne peut pas faire abstraction d'une rencontre possible avec d'autres mots de l'ancienne langue tels que *foillie*, *feuillie* « lieu feuillu, petit bois... ».

L'axe central, le fil rouge de ces promenades toponymiques est certainement l'attention portée aux avatars des noms de lieux, à travers l'espace, naturel ou social, et à travers le temps. Trois cas de figure sont ainsi distingués : le maintien, la disparition et la réinterprétation ou remotivation qui nous enseignent par les relations qu'ils ont entre eux à quel point la toponymie est une science du vivant.

Le maintien est évidemment une règle assez générale, pour les toponymes majeurs surtout. Mais certains cas de maintien sont parfois des actes de résistance face à une décision de substitution. ST. G. cite en particulier l'exemple de la *place Jean Jaurès* de Tours qui continue à être appelée *place de Palais*. Mais avec le même nom de personne c'est aussi la même situation à Marseille où le nom de *place Jean Jaurès* n'a pas réussi à faire disparaître celui de *La Plaine*, employé encore par la plupart des habitants de la ville. Et l'on connaît les difficultés que le général de Gaulle a encore à s'imposer face à la *place de l'Étoile* à Paris, à la *Grand Place* à Lille ....

La disparition de toponymes obéit à des raisons très diverses que St. G. analyse avec précision. Dans certains cas on remplacera un toponyme jugé déshonorant par un autre qui devrait être mieux accepté. C'est le cas très révélateur de la *rue de la Pisseuse* qui à Tours a dû céder la place à la *rue du Panier Fleuri*, évidemment plus convenable ! Mais c'est aussi le cas de la rue

du *Vieux Bordel* devenue à Bourges la *rue des Vertus*, ce toponyme apparaissant souvent en d'autres lieux pour situer les activités de personnes dites de « petite vertu ». Et il faudrait aussi citer la *rue des Mauvais Payeurs* dont l'image est tout simplement retournée par sa transformation en *rue des Bons Payeurs*. Et cela est du même ordre que le changement qui s'est produit dans le Vaucluse pour la *Chartreuse de Bonpas*, dont le nom médiéval est *Maupas*, toponyme bien connu pour désigner un passage dangereux dont St. G. donne de nombreux exemples.

La disparition d'un toponyme procède ainsi très souvent par altération de la forme initiale pour obtenir un autre signifié et exprimer une autre valeur. Ces changements constituent la vie même des toponymes, comme le dit très bien St.G., et ils peuvent, à l'époque contemporaine, avoir une importance politique, juridique, voire économique réelle pour dire une identité collective. St. G. cite le cas, qui paraît anodin, mais qui ne l'est pas, des noms des habitants d'une ville, comme les *Coulangiots* (de *Coulanges*) devenus les *Coulangeois* par décision municipale en 2001, ou d'une région historique comme la *Touraine* ou la *Beauce* dont le nom est jugé très valorisant pour la première (*Chissay-en-Touraine...*) et d'abord refusé, puis revendiqué pour la deuxième. On le voit, ce sont « les fluctuations de l'opinion » qui régissent de tels changements.

Et cela est encore plus vrai quand il s'agit de remotivations, c'est-à-dire d'un processus engagé pour redonner du sens, un autre sens, à un toponyme qui n'en a plus, souvent par perte du lien avec la réalité qu'il désignait, ou pour réinterpréter un toponyme existant dont on conteste le sens apparent. Ce dernier phénomène est décrit, dès les premières pages, dans l'examen de cet étrange toponyme, la *rue Morts-Vous-Êtes*, mis en relation par certains avec un cimetière mérovingien, par d'autres avec l'usage de la potence, par d'autres encore avec les souvenirs de la guerre de Cent Ans. L'exemple est intéressant parce qu'il révèle bien le besoin de comprendre que nous avons tous et donc la tendance très forte à modifier un nom pour qu'il soit compréhensible.

La remotivation conduit donc souvent à une réécriture du toponyme. St. G. cite par exemple *Les Vaux* (vallées) qui deviennent *Les Veaux*, *Les Marchais* (lieux humides) *Les Marchés*, *La Pissette La Fontaine de Pie VII...* Mais, comme le dit très bien ST. G., ces réinterprétations quelles qu'elles soient – et les changements qu'elles induisent – doivent être prises au sérieux, et non pas considérées comme « naïves ou stupides », ainsi qu'on l'a trop souvent dit. Car la motivation est nécessaire. Et la remotivation apparaît bien comme une réappropriation des toponymes et donc comme l'affirmation d'un lien entre les hommes et leur milieu.

Certaines de ces remotivations sont fortement ancrées dans la culture et dans l'imaginaire des sociétés. St. G. donne l'exemple du nom d'un petit village d'Indre-et-Loire, *Le Louroux*, qui désigne à l'origine un oratoire (*ouroux*, venant d'*oratorium* comme *Oradour*) et qui est perçu comme « le loup roux ». Et cette réinterprétation est fondée sur une légende locale mettant en scène Pichrocole, Gargantua, Pantagruel et saint Martin.

Cette profondeur culturelle explique l'ancienneté possible de ce mouvement

de remotivation. Il est par exemple attesté au XIII<sup>e</sup> siècle pour le toponyme *Orfonds*, qui désigne probablement des sources « aveugles », « cachées » (*orbi fontes*) et qui dans un texte de 1293 est présenté comme « terra de aureo fonte », la « fontaine d'or ». C'est le même attrait pour l'or, qui loin de là, dans les Hautes-Alpes, a fait écrire au Moyen Âge le nom de la commune d'*Orpierre Auripetra*, « la pierre de l'or », alors qu'il s'agit certainement de la pierre qui fait peur (*horrida petra*), ce qui correspond bien à la situation géographique.

L'expressivité est une autre caractéristique de la création toponymique à laquelle St. G accorde à juste titre une place importante. Il y a d'abord le plaisir sensuel que l'on éprouve à égrener des successions de toponymes que l'on découvre en voyageant dans le Transsibérien comme Blaise Cendrars ou plus modestement dans le métro parisien, ou encore en fredonnant des comptines anciennes comme celle qui nous parle d'« Orléans, Beaugency.... ». Mais il y a aussi beaucoup d'éléments inventoriés par St. G. qui attestent une recherche d'expressivité dans la création toponymique populaire. La mise en place d'un paysage sonore avec le fameux *Chanteloup*, *Canteloube*, qui fait chanter le loup, comme beaucoup d'autres animaux (*Chantereine*, *Chantemerle...*) mais n'indique pas forcément la présence du loup dans les territoires ainsi nommés. Les noms de moulins comme *Moque-Souris*, *Écoute-s'il-Pleut...* qui témoignent des soucis quotidiens des patrons de moulins. Ou encore les noms d'enseignes, celles des maisons individuelles ou celles des restaurants, suffisamment expressives pour attirer des clients. Et il faut tenir compte enfin des différentes formes du jeu de noms ou avec les noms, qui est souvent un plaisir recherché de nos conversations amicales et qui est présent dans la toponymie moderne pour le meilleur et pour le pire... : la création ingénieuse d'un toponyme de propriété est ainsi réalisée à partir des noms de deux propriétaires ou des premières syllabes des enfants de la famille, comme c'est le cas pour le château appelé *Méломéras* et la maison neuve nommée *La Paticana*. Mais, comme le dit justement l'auteur, les noms donnés depuis quelques années aux communes nouvelles résultant d'une fusion de communes reposent parfois « sur des modes de formation pour le moins déroutants ».

En définitive, ce qui ressort le plus nettement de cette passionnante promenade à travers la diversité et la richesse des formations toponymiques d'hier et d'aujourd'hui, c'est certainement la grande créativité dont ont fait preuve et font encore preuve les populations des campagnes ou des villes pour s'approprier ou se réapproprier les territoires dans lesquelles elles vivent. Stéphane Gendron a le mérite dans ce bel ouvrage d'expliquer clairement les processus de formation des toponymes et d'ouvrir de nouvelles voies à la recherche dans des domaines encore peu explorés. Mais il faut surtout lui rendre grâce de bien rappeler aux toponymistes et à tous ceux qui sont intéressés par les noms de lieux de leur région, de leur commune, que la recherche toponymique doit reposer sur une bonne connaissance du terrain et être accompagnée d'un regard –nécessaire et bienveillant – sur la façon dont les noms de lieux sont vécus par les populations qui les utilisent.